

vraie enquête sur la situation. Après tout, si le peuple canadien dépense trois millions de dollars, il a droit d'en retirer certains avantages.

L'hon. M. Churchill: Les plaintes qu'ont exprimées les membres du Parlement et dont a parlé mon honorable ami concernaient les articles exposés, la grandeur du pavillon et les repas servis au restaurant. Aucun membre du Parlement ne m'a parlé des fonctions du chaperon. J'ai entendu des rapports élogieux sur M^{me} Bienvenue. On m'a assuré, avant son départ, qu'elle était apte à remplir admirablement bien la tâche, et je crois qu'elle l'a fait. Je n'ai pas jugé bon, dans les circonstances, d'engager des fonds à la poursuite d'une enquête. Les gens qui ne sont pas heureux dans l'accomplissement d'une tâche sont libres d'offrir leur démission. En l'occurrence, c'est ce qui a été fait et j'ai accepté.

L'hon. M. Pearson: Je comprends parfaitement que le ministre ait de la difficulté à juger ce que le public pense du caractère et de la valeur de notre pavillon à Bruxelles. C'est absolument impossible, cela va de soi, quand on participe à une foire de ce genre, de contenter tout le monde. Je ne saurais me prononcer moi-même sur le succès de la participation du Canada représentée par ce pavillon. Si j'en juge par les nouvelles qui me sont parvenues, l'effort serait louable et, compte tenu du montant d'argent en cause, les pièces exposées représentent d'une façon assez attrayante la vie canadienne. Je désire poser une question ou deux au ministre. A-t-on modifié quelque peu les plans au sujet du pavillon canadien? Je songe, par exemple, au *National Ballet* et au Théâtre du Nouveau-Monde. A-t-il fallu réduire notre participation de quelque façon, et alors pourquoi? Le ministre a effleuré la question du moral du personnel. Il a déclaré à la Chambre que le moral des étudiants est excellent. Certains d'entre nous ont reçu des lettres d'étudiants indiquant que le moral de quelques-uns n'était pas trop bon.

On a aussi parlé d'autre chose, de quelque gravité, je pense: des officiers de la Gendarmerie royale à Bruxelles auraient envoyé des rapports à Ottawa sur la conduite de certains membres du personnel. J'aimerais que le ministre nous dise si c'est vrai que des membres de la Gendarmerie ont pris sur eux de faire rapport au gouvernement sur les membres du personnel canadien à la foire.

L'hon. M. Churchill: Je n'ai pas entendu parler d'un rapport de la gendarmerie sur l'activité des préposés au pavillon canadien. Quoi qu'il en soit, cela ne relève pas de moi mais plutôt du ministre de la Justice. A propos de la question posée antérieurement

[M. Bourget.]

par le chef de l'opposition, je dois dire qu'à ma connaissance il n'y a pas eu de réduction de l'un ou l'autre des programmes prévus pour l'étalage canadien à l'exposition de Bruxelles.

L'hon. M. Pearson: Le ministre vient de dire que ce n'est pas à lui que seraient adressés les rapports de la gendarmerie. Par conséquent, il se peut qu'il n'en ait pas eu connaissance. Quoi qu'il en soit, la participation canadienne à l'exposition relève, évidemment, de lui. La question est déjà venue sur le tapis ici. Le 26 juin, on a demandé un renseignement au ministre de la Justice. Il a répondu qu'il s'enquerrait s'il y avait eu ou non des rapports. Nous avons appris qu'il y en avait eu. Nous voudrions être fixés là-dessus. Nous supposons que le ministre de la Justice renseignerait son collègue du Commerce et lui dirait si ces rumeurs sont fondées. Nous avons posé une question ici. Le 26 juin, le ministre a répondu qu'il vérifierait mais nous n'en avons plus entendu parler depuis.

L'hon. M. Churchill: Pour ce qui est du ministère du Commerce, je puis dire ceci. Nous n'avons pas demandé de rapports à la Gendarmerie royale du Canada; nous n'en avons pas reçu d'elle; à notre connaissance, aucun rapport n'a été envoyé par elle, sauf, me dit-on, qu'elle s'est plainte de la nourriture qu'on lui servait.

M. Cardin: Je pense que la question des difficultés qui surgissent actuellement à la foire de Bruxelles est fort regrettable. A mon avis, elle est déplorable du point de vue des étudiants qui avaient bien hâte de participer à ces événements. Il est malheureux pour eux que se soit produit ce malentendu, dirais-je, quant aux rapports entre les membres du personnel à la foire de Bruxelles. Je connais M^{me} Bienvenue. Je sais qu'elle assumerait ses fonctions avec beaucoup de scrupule et qu'elle ne les prendrait certes pas à la légère. A mon sens, elle n'a peut-être pas signalé dans ses lettres tous les motifs qui peuvent avoir provoqué sa démission. Selon moi, ce qui n'a pas été dit est bien plus considérable que ce qui a été dit dans la lettre. Dans ces conditions, le ministre aurait bien pu se servir, par exemple, de nos représentants en Belgique qui se trouvent sur les lieux pour faire une enquête méticuleuse sur les motifs pour lesquels M^{me} Bienvenue a offert sa démission. Je crois qu'il en reste bien plus à dire qu'on en a dit. J'incline à croire que ce ne serait pas trop exiger que de demander au ministère de faire une enquête complète sur ce qui se passe exactement à la foire de Bruxelles parmi notre personnel canadien. Je me demande si le ministre ne voudrait